

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

12

LEVIER D'ACTION POUR OFFRIR UNE **SOLUTION DE LOGEMENT** DIGNE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES PERSONNES

Les Acteurs du logement d'insertion⁺ gèrent plus de 300 000 logements sur l'ensemble du territoire.

Aux côtés des équipes municipales, ils développent des solutions de logement adaptées aux besoins, en contribuant aux obligations de la loi SRU.

Les plus de 800 Acteurs du logement d'insertion offrent des solutions de logement dignes et adaptées à la diversité des habitants de chaque commune :

jeunes, familles monoparentales ou seniors ; personnes en emploi précaire, saisonnier ou en mobilité ; ménages aux revenus modestes, bénéficiaires de minima sociaux ou personnes en parcours de migration. La gestion est assurée par des associations dédiées et dont l'expertise est reconnue sur chaque territoire.

Rouages essentiels de la cohésion sociale, **les Acteurs du logement d'insertion s'inscrivent dans le cadre du Logement d'Abord**, plan stratégique porté par l'Etat afin de lutter contre le sans-abrisme et le mal-logement.

Malgré ce cap, partagé par l'ensemble des acteurs, la situation n'a cessé de se dégrader depuis quelques années. 350 000 personnes sont désormais sans domicile contre 143 000 en 2012 et 4 millions sont en situation de mal-logement. La production de logements est en berne, l'accès au logement privé est plus difficile et la demande de logement social augmente fortement. La fragilité vis-à-vis du logement s'accroît, avec un record du nombre d'expulsions locatives et une précarité énergétique en hausse*. Plus largement, la hausse de la part du logement dans le budget des ménages contraint leur pouvoir d'achat et leurs aspirations.

Les villes et intercommunalités disposent d'importants moyens d'action. Partenaires des collectivités au quotidien, les Acteurs du logement d'insertion proposent **12 leviers d'action** afin d'apporter des réponses adaptées aux réalités de chaque territoire, au plus proche des besoins de leurs habitants et habitantes. L'accès au logement est un Droit qui doit effectivement être mis en pratique.

⁺ Fapil, SOLIHA, Unaf, Unhaj

^{*} 30^{ème} rapport sur l'état du mal-logement en France, Fondation pour le Logement des Personnes défavorisées, 2025

DÉVELOPPER DE NOUVELLES SOLUTIONS

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES COMMUNES

POUR UNE PRODUCTION DE LOGEMENTS D'INSERTION DÉDIÉE

- 1 **Définir une stratégie de production de logements d'insertion** lors de l'élaboration des documents de planification (PLU/PLUi, PLH), comprenant notamment la mobilisation des **outils de maîtrise du foncier** (opérations d'aménagement, préemption, sollicitation des établissements publics fonciers - EPF...)
- 2 **Soutenir les associations et les bailleurs sociaux** développant du logement d'insertion (fléchage de fonciers, subventions, garanties d'emprunts...), notamment lorsqu'ils portent des opérations de réhabilitation.
- 3 Soutenir le développement de **petits logements en PLAI**, adaptés aux besoins spécifiques (jeunes, familles monoparentales, personnes isolées...)

POUR UNE ACTION EN FAVEUR DU LOGEMENT D'INSERTION AU PÉRIMÈTRE ÉLARGI

- 4 **Encourager le développement des agences immobilières sociales** qui jouent un rôle central dans la mobilisation du parc privé à des fins sociales, notamment en leur confiant des logements communaux.
- 5 Soutenir les **dispositifs d'accompagnement des ménages dans le diffus et dans le logement privé** (intermédiation locative, Hébergement temporaire chez l'Habitat des Jeunes...).
- 6 Agir sur l'**enjeu particulier de la santé mentale**, grâce au rôle de coordination que les villes peuvent jouer (Conseils locaux de santé mentale...)

TRAVAILLER L'EXISTANT

POUR PERMETTRE L'ACCÈS À UN LOGEMENT DIGNE ET ABORDABLE

POUR UNE OFFRE
DE LOGEMENTS EN
ADÉQUATION AVEC LES
BESOINS DES PERSONNES

7 **Agir sur le logement dégradé et lutter contre le logement vacant**, en commençant par réaliser des diagnostics de l'état du parc privé et en mettant en place les actions adéquates.

8 **Encadrer et réguler le marché du logement** (mise en place de l'encadrement des loyers, régulation des meublés touristiques...)

9 **Soutenir l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap** (accompagnement à la mobilisation de MaPrimeAdapt, financements...).

10 Dans le logement social, favoriser l'**accès des ménages prioritaires à travers la mobilisation des contingents** communaux ou intercommunaux, ainsi qu'en **valorisant les demandes formulées par des publics y ayant aujourd'hui moins accès** (jeunes, familles monoparentales...).

POUR UN
ACCOMPAGNEMENT
AU PLUS PROCHE DES
BESOINS DU TERRITOIRE
ET DE SES HABITANTS

11 **Pérenniser le financement des associations assurant un rôle central dans l'accueil, l'orientation et l'accès à l'information** vis-à-vis du logement (ADIL, CLLAJ, Services Logements ...).

12 Accompagner les **démarches de révisions des projets sociaux/ projets d'établissement** pour des réponses au plus près des enjeux du territoire.



LE LOGEMENT D'INSERTION, UNE **DIVERSITÉ** **DE SOLUTIONS** POUR **RÉPONDRE** **AUX BESOINS DES** **COMMUNES**

Le logement d'insertion propose à des ménages qui n'ont pas la possibilité, durablement ou de manière conjoncturelle, de se loger dans de l'habitat ordinaire, social ou privé. Il conçoit le logement comme étant le moyen d'un accompagnement, adapté aux besoins. Il comprend :

Des offres de logement accompagné dans le diffus (intermédiation locative) et **des logements en bail de droit commun abordables** (logement très social dans le diffus)

Des pensions de familles ou résidences accueil, qui logent des publics plus précaires ou en souffrance psychique

Des actions d'accueil, d'orientation et d'information des personnes vis-à-vis du logement (CLLAJ, Services logement...)

Des résidences sociales généralistes, pour jeunes actifs ou jeunes travailleurs (résidences Habitats jeunes), qui offrent des logements autonomes et meublés, ainsi qu'une gestion locative assurée par les gestionnaires

CONTACTS

+ logementdinsertion.org

+ contact@logementdinsertion.org